

P.L.U

Plan Local d'Urbanisme

3.2 PLAN DE ZONAGE

1:2500

Arrêté par DCM le 10 / 07 / 2024

Approuvé par DCM le 29 / 10 / 2025

OXYRIA

1331 Route Royale
42070 FOURNEAUX
04 77 62 48 57
amo@oxyria.fr

Légende

- Uap: zone urbaine du centre ancien (PVAP)
- Ub: zone urbaine d'extension résidentielle du bourg
- Ubp: zone urbaine d'extension résidentielle du bourg (PVAP)
- Uh: zone urbaine d'extension résidentielle des hameaux
- Ue: zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Uep: zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif (PVAP)
- Ui: zone urbaine à vocation d'activités économiques
- 1AU : zone à urbaniser "ouverte" à vocation d'habitation
- 1AUI: zone à urbaniser "ouverte" à vocation d'activité économique
- A: zone agricole
- Ap: zone agricole (PVAP)
- Ac: zone d'exploitation de carrière
- N: zone naturelle
- Np: zone naturelle (PVAP)
- Ntp: zone naturelle à vocation d'activités touristiques et de loisirs
- 2AU
- Emplacement réservé
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Périmètre de réciprocité batiments agricoles
- Changement de destination
- Périmètre du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)